

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Claude Corneau

<https://www.cadre21.org/membres/0e4c752aa44771a5994a7188>

Date d'obtention : 2022-06-13 15:35:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En tout premier lieu, il faut s'assurer de parler avec la victime ou à la personne qui signale la situation compromettante.

En deuxième lieu, remplir la grille pour évaluer la situation.

En troisième lieu, vérifier et valider les informations auprès des autres personnes impliquées dans la situation.

En dernier temps, rencontrer l'investigateur pour lui expliquer les démarches d'intervention et pour lui confisquer son cellulaire.

En tout temps, confisquer tous les appareils électroniques des personnes rencontrées qui possèdent la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important d'appliquer la trousse SEXTO avec des jeunes de notre école qui sont volontaires à la dénonciation. Prendre garde au facteur de consentement dans la démarche.

Qu'il est important de bien suivre et respecter les étapes dans la trousse SEXTO.

Que nous ne pouvons pas l'appliquer à la demande d'un parent et que nous sommes pas au service de la police.

Quand tout temps, lorsque nous appliquons la trousse, nous pouvons nous référer aux policiers pour nous soutenir dans nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

En ce qui me concerne, il s'agit de l'étape 4 où nous devons rencontrer l'investigateur. Lors d'un refus de remettre l'appareil électronique.

Bref, tous les refus de collaboration.